

Le PCF appelle le Pdt Macron....

Depuis 2016, les accrochages et les violations du cessez-le-feu de la part de l'Azerbaïdjan se multiplient contre le Haut-Karabagh, territoire qu'il convoite depuis longtemps et dont la population est très majoritairement arménienne. A tout moment, un quart de siècle de négociations risque d'être réduit à néant par des combats de haute intensité pouvant déboucher sur un conflit majeur. Le président turc Recep Erdogan enchaîne les déplacements à Bakou, fait monter les tensions et a encore jeté de l'huile sur le feu en déclarant tout récemment qu'il «soutiendra l'Azerbaïdjan jusqu'au bout» contre l'Arménie.



Compte-tenu de ses relations avec l'Azerbaïdjan et l'Arménie mais aussi en raison de son implication dans la coprésidence du groupe de Minsk, la France ne peut que s'inquiéter de ces évolutions périlleuses qui tournent le dos à une résolution pacifique du conflit.

Au terme d'un long processus qui a débuté avec le délitement de l'Union soviétique, et conformément au droit en vigueur à cette époque, l'Assemblée nationale de la République du Haut-Karabagh a proclamé son indépendance le 2 septembre 1991. Deux mois plus tard, un référendum libre et démocratique entérinait à une très large majorité cette décision.

L'Arménie a reconnu «de facto» la République du Haut-Karabagh mais l'Azerbaïdjan a récusé l'expression de cette volonté populaire et s'est engagé dans une guerre terrible qui a abouti à une immense catastrophe humanitaire en 1992. Parallèlement, l'Azerbaïdjan a organisé le blocus et l'invasion de la République du Haut-Karabagh et conduit une politique génocidaire contre les populations arméniennes avec les pogroms de Kirovabad, de Bakou, de Maraga et de Soumgaït. Un cessez-le-feu a été ratifié en 1994, gelant le conflit, tandis que les négociations dans le groupe de Minsk s'enlisent nourrissant de nouvelles attaques azerbaïdjanaises en 2016.

Il est urgent de sortir de ce conflit afin d'assurer la protection des populations du Haut-Karabagh, de prévenir un nouveau génocide arménien et de bâtir une paix durable respectueuse du droit des peuples dans leurs diversités, dans une région meurtrie par la récurrence des affrontements et dans laquelle surgissent de nouvelles menaces. La République d'Artsakh (Haut-Karabagh) a une existence indiscutable et une vie démocratique exemplaire dans le Caucase du Sud. Les 150 000 citoyens qui la composent ne peuvent rester au ban des nations et sans aucun droit reconnu par la communauté internationale.

Le peuple arménien a fait la démonstration de son attachement à la liberté et à la démocratie au prix de sacrifices immenses. Le peuple français et le peuple arménien ont une longue tradition d'amitié et de solidarité.

Pour ces raisons, et parce que cela constituerait une première étape dans un indispensable processus d'apaisement et dans la résolution politique du conflit, le Parti communiste français (PCF) demande instamment au Président de la République de prendre acte du processus démocratique par lequel la population du Haut Karabagh a proclamé la République. Le PCF engage également le gouvernement de la France à agir dans les plus brefs délais pour que la Haute-représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, porte avec notre pays cette reconnaissance devant les instances internationales multilatérales. Ces dernières doivent placer les populations...

source : cercle d'amitié France-Artzakh